

PREFECTURE

Cabinet du Préfet

Affaire suivie par : Mme Anne-Marie LHOSTE

Tél.: 02.37 27 70 12 Fax: 02 37 27 70 44

Mèl: anne-marie.lhoste@eure-et-loir.gouv.fr

## ARRETE'ACCORDANT UNE RECOMPENSE POUR ACTE DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT

La Préfète d'Eure-et-Loir, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Vu le courrier du Commissaire de Police Olivier AUBRY, Chef de la circonscription de Sécurité Publique de Dreux en date du 8 février 2018 relatif à l'intervention du Major William BINAUD-PALACIO;

Considérant que la conduite du Major William BINAUD-PALACIO, est de nature à être récompensée au titre des actes de courage et de dévouement ;

Sur proposition du Commissaire Divisionnaire Mathieu BERNIER, Directeur départemental de la Sécurité Publique d'Eure-et-Loir ;

## ARRETE:

<u>Article 1er</u> - Une récompense pour acte de courage et de dévouement (Médaille de Bronze) est décernée à Monsieur William BINAUD-PALACIO.

<u>Article 2</u> - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à CHARTRES, le 20 février 2018

La Préfète,

Sophie BROQ

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredI : 16H00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter <u>www.eure-et-loir.gouv.fr</u>, rubrique "Démarches administratives"



